

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP017649

UFI: YU5S-C1JU-X003-5ER5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA – Division Weber

Exploitatiezetel/Siège d'exploitation

Oostvaardijk 10

B-1850 Grimbergen

Tel : +32 (0) 2 254 78 54

Maatschappelijke zetel/Siège social

Sint-Jansweg 9

B-9130 Kallo

Website: www.weber-belgium.be

Email: info@weber-belgium.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment blanc

diformiate de calcium

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description : Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment blanc Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 %	25-50%
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6 Reg.nr.: 01-2119486795-18-xxxx	Carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-25%
CAS: 544-17-2 EINECS: 208-863-7 Reg.nr.: 01-2119486476-24-xxxx	diformiate de calcium Eye Dam. 1, H318	1-2%
CAS: 1332-58-7 Numéro CE: 310-194-1	Kaolin substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	0,1-1%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

SVHC néant

(suite de la page 2)

Indications complémentaires :

Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si elle est inconsciente, placez-la en position latérale stable et consultez un médecin.

après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Le produit n'est pas combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière

Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garder les récipients/emballages hermétiquement fermés.

Eviter la formation de poussière.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 3)

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium		
Oral	Derived No Effect Level	6,1 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	6,36 mg/m ³ (worker local long term value) 1,06 mg/m ³ (consumer local long term value)
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium		
Oral	Derived No Effect Level	23,9 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	4.780 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		4.780 mg/kgxday (worker systemic short term value)
		2.390 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
		2.390 mg/kgxday (consumer systemic short term value)
	Derived No Effect Level	16,7 mg/cm ² (worker local short term value) 16,7 mg/cm ² (worker local long term value) 8,3 mg/cm ² (consumer local long term value) 8,3 mg/cm ² (consumer local short term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	337 mg/m ³ (worker systemic long term value) 337 mg/m ³ (worker systemic short term value) 83,2 mg/m ³ (consumer systemic long term value) 83,2 mg/m ³ (consumer systemic short term value)
PNEC		
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium		
Predicted No-Effect Concentration		1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor)
		13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance)
		1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance)
Predicted No-Effect Concentration		2,21 mg/l (earth rating factor)
		0,2 mg/l (sea water rating factor)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 4)

	2 mg/l (fresh water rating factor)
No CAS Désignation de la substance % Type	
Valeur Unité	
CAS: 65997-15-1 ciment blanc	
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³ poussières alvéolaires
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium	
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
CAS: 1332-58-7 Kaolin	
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ fraction alvéolaire

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement :

Valeurs limites générales pour les poussières (non classées par ailleurs) à compter du 01/07/2023 (Décret 2021-1763):

Poussières totales inhalables : 4,0 mg/m³

Poussières alvéolaires : 0,9 mg/m³

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir rubrique 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;

en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection des mains : Gants de protection.

Matériau des gants Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique

solide

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 5)

Couleur :	selon spécifications du produit
Odeur :	Non caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure :	Non déterminé
supérieure :	Non déterminé
Point d'éclair	Non applicable
Température d'inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé
pH	alcalin
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non applicable.
dynamique :	Non applicable.
Solubilité	
l'eau :	Durcit en cas de contact avec de l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité :	Non applicable. non déterminé
Densité relative.	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non applicable
Caractéristiques des particules	Voir rubrique 3.

9.2 Autres informations	Aucune.
Aspect:	
Forme :	poudre
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
EU-VOC (%)	0,0000 %
EU-VOC (g/L)	0,0000 g/l
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger

physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 6)

Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 65997-15-1 ciment blanc			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg	(lapin)
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 7)

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Effet primaire d'irritation :		
de la peau :		
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium		
Dermique	OECD 404 Acute Dermal Irritation/Corrosion	0 points (Rabbit Skin - Erytherma/crust)
des yeux :		
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium		
Effet d'irritation des yeux	OECD 405 Acute Eye Irritation/Corrosion	1,5 points (rabbit edema of conjunctiva) 1,7 points (rabbit iris lesion) 1,9 points (rabbit redening of conjunctive) 1,7 points (rabbit turbidity of Horny skin)

Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation	
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium	
LC50/96h	>100 mg/l (poisson)
EC50/48h	>100 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/72h	>14 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
CAS: 65997-17-3 Glass, oxide, chemicals	
LC50/96h	1.000 mg/l (poisson)
EC50/72h	1.000 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 8)

NOEC (72h)	1.000 mg/l (aquatic invertebrates) 1.000 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria) 1.000 mg/l (aquatic invertebrates)
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium	
IC50/72h	>1.000 mg/l (algue)
LC50/96h	<1.000 mg/l (poisson)
LC0/48h	1.000 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
LC0/96h	1.000 mg/l (poisson)
EC50/48h	1.000 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	570-1.000 mg/l (algue)
NOEC (72h)	63-500 mg/l (algue)
NOEC (21d)	100 mg/l (Daphnia magna)
EC 0/48h	250 mg /l (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Procédé :

CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium

Biod. (28 days) >90 %

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration effective	Méthode	Evaluation
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium			
EC 50 (3h)	>1.000 mg/l	(microorganisms)	
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium			
EC 50 (3h)	>10.000 mg/l	(Activated sludge)	

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser le produit pénétrer les nappes phréatiques, les cours d'eaux ou les égouts.

B2

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Eliminer conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur.

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 10)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Directive 2004/42/CE (VOC), cf. rubrique 9

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. rubrique 2**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est listé.**REGLEMENT (UE) 2017/852 sur le mercure (annexe I)**

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH Annexe XVII, Entrée no 47, Composés du chrome VI)

Restriction: 47

Règlement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est listé.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 2

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Weber Colle carrelage allégée XL blanche

(suite de la page 11)

(règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Recherche & Développement**Contact :**

R&D manager

+32 (0) 2 254 78 54

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.